

MAUGES COMMUNAUTÉ
CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SÉANCE DU 21 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 mai à 18h30, les conseillers de la Communauté d'agglomération « Mauges Communauté » légalement convoqués, se sont réunis au siège de Mauges Communauté, salles Loire et Moine, Commune déléguée de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges, sous la présidence de Monsieur Didier HUCHON, Président.

Étaient présents :

BEAUPREAU-EN-MAUGES : Franck AUBIN – Annick BRAUD – Thérèse COLINEAU – Marie-Ange DÉNÉCHÈRE – Sonia FAUCHEUX – Régis LEBRUN – Olivier MOUY – Didier SAUVESTRE.

CHEMILLÉ-EN-ANJOU : Hervé MARTIN – Christelle BARBEAU – Sophie BIDET-ENON – Corinne BLOCQUAUX – Anne-Rachel BODEREAU – Pascal CASSIN – Brigitte LEBERT – Luc PELÉ – Yann SEMLER-COLLERY.

MAUGES-SUR-LOIRE : Gilles PITON – Yannick BENOIST – Jean BESNARD – Christophe JOLIVET – Marie LE GAL – Claudie MONTAILLER – Nadège MOREAU.

MONTREVAULT-SUR-ÈVRE : Christophe DOUGÉ – Benoît BRIAND – Isabelle HAIE – Danielle JARRY – Serge PIOU – Denis RAIMBAULT.

ORÉE-D'ANJOU : André MARTIN – Isabelle BILLET – Émilie BOUVIER – Philippe GILIS – Céline PIGRÉE – Ludovic SÉCHÉ.

SÈVREMOINE : Didier HUCHON – Céline BONNIN – Catherine BRIN – Richard CESBRON – Jean-Michel COIFFARD – Geneviève GAILLARD – Chantal GOURDON – Paul NERRIÈRE.

Nombre de présents : 44

Pouvoirs : Claire BAUBRY donne pouvoir à Céline BONNIN – Philippe COURPAT donne pouvoir à Franck AUBIN – Mathieu LERAY donne pouvoir à Corinne BLOCQUAUX.

Nombre de pouvoirs : 3

Étaient excusés : Claire BAUBRY – Philippe COURPAT – Mathieu LERAY – Guylène LESERVOISIER – Sylvie MARNÉ.

Nombre d'excusés : 5

Secrétaire de séance : Geneviève GAILLARD.

Délibération N°C2025-05-21-05

Comptes administratifs 2024 du budget principal et des budgets annexes.

EXPOSÉ :

Monsieur le Président quitte la salle.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Madame Chantal GOURDON, Conseillère déléguée et 13^{ème} membre du Bureau, est élue à l'unanimité pour présider la séance.

EXPOSÉ :

Madame Chantal GOURDON, Conseillère déléguée et 13^{ème} membre du Bureau expose :

À la suite de l'examen des comptes de gestion de l'exercice 2024 du budget principal et des budgets annexes « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés », « Zones d'activités économiques », « Bâtiments d'activités économiques », « Mobilité », « Scènes de Pays », « Eau », « Assainissement collectif », « Assainissement non collectif » et « GEMAPI et eaux pluviales », le Conseil communautaire est invité à statuer sur les comptes administratifs de chacun de ces dix (10) budgets, dressés par l'ordonnateur et qui sont conformes aux comptes de gestion dressés par le comptable public.

Budget Principal :

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à 42.73% par rapport au budget prévu. Cependant, ce taux de réalisation passe à 78.80%, après déduction des crédits provisionnés pour :

- Le programme local de l'habitat et les appels à projets, inscrits en restes à réaliser en 2025 ;
- La couverture du déficit des budgets « zones d'activités économiques » et « Bâtiments d'activités économiques » ;
- Les « marges » inscrites au budget supplémentaire 2024.

Les charges à caractère générale sont réalisées à hauteur de 78.04%, les charges de personnel, 89.73%. A noter que ces charges de personnel, couvrent l'ensemble des services (paiement des personnels sur le budget principal et remboursement par les budgets annexes).

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 98.63%.

Les recettes fiscales, 10 535 288 €, réalisées à 105.33% du prévisionnel, représentent 26.92% des recettes.

Les **investissements** représentent 1 256 274 €, dont 90 950 € en restes à réaliser en 2025, soit un taux de réalisation à 59.80% après déduction des crédits :

- Inscrits suite à l'autofinancement dégagé par le suréquilibre de la section de fonctionnement ;
- Inscrits comme emprunt accordé au budget « zones d'activités économiques », pour l'équilibre des opérations de stock.

Budget Gestion des déchets :

Les dépenses réelles de fonctionnement, font apparaître un taux de réalisation de 92.56%. Soit 12 008 565 € de dépenses réelles, dont 5 319 961 € de prestations de services et 5 337 364 € de participation à Valor3e pour le tri des recyclables et le traitement du résiduel.

Les charges de personnel s'élèvent à 681 742 €.

Les recettes réelles de fonctionnement perçues, 14 885 090 € sont de 11.52 % supérieures au prévisionnel ; le montant perçu de redevance incitative est proche du montant prévu, 99.63% de réalisation. En revanche la vente de marchandises est supérieure de +24.50% par rapport aux prévisions. Surtout les subventions des éco-organismes génèrent une recette supplémentaire de 1 199 937 € par rapport au prévisionnel, soit plus 61.79%.

Les investissements se sont élevés à 2 927 565 €, dont 1 495 396 € en restes à réaliser sur 2025. 1 043 553 € ont été consacrés à la restructuration des déchèteries.

Par ailleurs, 1 495 396 € sont inscrits en restes à réaliser en 2025.

Soit un taux de réalisation de 50.28%.

Budget Zones d'activités économiques :

L'entretien et la gestion des zones d'activités existantes s'est élevé à 2 153 993 €, dont 411 242 € inscrits en restes à réaliser en 2025. Soit une réalisation à hauteur de 62.56%.

996 391 € ont été investis dans l'extension et l'aménagement des zones, dont 333 710 € reprise en 2025. Soit un taux de réalisation de 43.97%.

La vente de terrains aménagés s'est élevée à 210 435 €.

L'entretien des zones, les charges et taxes afférentes, ont été financés par le budget principal à hauteur de 1 505 574 €. Par ailleurs, le partage de fiscalité avec les communes, taxe d'aménagement et taxe foncière, a rapporté 566 748.72 €.

Budget Bâtiments d'activités économiques :

Les charges à caractère général se sont élevées à 392 299.73 €. Soit un taux de réalisation à 100.00%. Parmi ces charges on relève 158 685 € de taxes foncières et 95 899 € en énergie et électricité. 55 614 € ont été consacrés à l'entretien des bâtiments.

Concernant les investissements, 2 102 156 € de travaux ont été réalisés pour le bâtiment Synergie, dont 601 708 € inscrits en restes à réaliser en 2025. L'achat du bâtiment Ferti'Éveil s'est élevé à 3 440 650 €, financé par emprunt à hauteur de 2 900 000 €.

Budget Mobilité :

Le budget Mobilité atteint un taux de réalisation de 86.00% des **dépenses réelles de fonctionnement**.

Sur 7 347 811 € de dépenses, les prestations de service représentent 6 748 155 €, dont 6 510 202 € pour les transports scolaires. Les charges de personnel s'élèvent à 353 615 € sur 495 550 € prévus.

Les **recettes réelles de fonctionnement**, hors subvention d'équilibre du budget principal, avec 5 256 723 €, affichent une réalisation supérieure de +2.04% au prévisionnel.

La subvention régionale s'élève à 3 939 730 €, les recettes des voyageurs 1 022 356 € ; la location des vélos électriques à 8 626 €.

Le versement mobilité, institué à partir de juillet 2024, a rapporté 240 742 €.

La subvention d'équilibre du budget principal a été portée à 2 149 459 €.

Budget Scènes de Pays :

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget affichent un taux de réalisation de 95.69% : 1 024 722 € sur 1 070 900 € prévus. Les prestations de services (pour l'essentiel les contrats de cession), représentent 317 730 € et les charges de personnel 398 600 €.

Les **recettes réelles de fonctionnement**, hors subvention d'équilibre du budget principal, avec 457 626 €, affichent une réalisation supérieure de +9.93% au prévisionnel. En particulier, la billetterie et le mécénat, avec 244 695 €, affichent une réalisation de +13.97% supérieure au prévisionnel. Les subventions s'élèvent à 190 600 €.

La subvention d'équilibre du budget principal a été portée à 576 264 €.

Budget Eau :

Ce service faisant l'objet d'une délégation, **les dépenses de fonctionnement** du budget sont pour l'essentiel des dépenses de transfert vers la section d'investissement pour le financement de l'extension des réseaux. Ainsi, sur 2 014 715 € de dépenses, 1 511 053 € sont consacrés à l'amortissement des immobilisations.

Les charges de personnel sont de 303 417 €.

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'élèvent à 3 510 884 €. Soit une réalisation supérieure de +1.43% au prévisionnel. La ressource principale est constituée par la part de ventes d'eau aux abonnés, prélevée par le délégataire, SAUR SA, et revenant à Mauges Communauté, 3 165 153 €.

Les investissements s'élèvent à 7 994 508 € dont 3 198 380 € sont inscrits en restes à réaliser. Soit un taux de réalisation de 85.49%.

Budget Assainissement collectif :

Les dépenses réelles de fonctionnement, 6 607 392 €, représentent 69.41% du prévisionnel.

Les dépenses de sous-traitance générale représentent 1 657 819 €.

967 020 € sont consacrés à la fourniture d'énergie (électricité).

Les charges de personnel se sont élevées à 1 780 029 €.

A ces dépenses réelles, s'ajoute l'amortissement des immobilisations qui permet l'autofinancement des investissements à hauteur de 3 877 568 €.

Les recettes liées au service, 11 704 325 €, sont supérieures de +12.88% par rapport au prévisionnel. En particulier, la participation pour assainissement collectif a rapporté 1 006 400 € de plus que prévu.

Les **investissements** sont réalisés à hauteur de 14 238 734 €, dont 6 092 081 € inscrits en reste à réaliser sur 2025. Soit un taux de réalisation de 70.69%. Ces travaux se répartissent principalement en 1 306 827 € de travaux de construction et réhabilitation des ouvrages, 11 862 010 € de travaux sur réseaux.

Un emprunt de 5 581 750 € a été réalisé pour le financement les travaux sur les réseaux.

Budget SPANC :

Les dépenses réelles de fonctionnement sont réalisées à 74.46% du prévisionnel, et correspondent pour l'essentiel aux charges de personnel, 315 993 € sur 384 150 €.

Concernant les **recettes** de la section, la facturation des contrôles réalisés s'élève à 421 230 €.

Budget GEMAPI et eaux pluviales :

Eaux pluviales :

Le budget consacré à cette compétence affiche un taux de réalisation faible à 48.11% **des dépenses réelles de fonctionnement**. 723 000 € étaient provisionnés pour l'entretien des bassins d'orages. Si cet entretien a en partie été réalisé par les communes, celles-ci n'ont émis de demande de compensation financière à Mauges Communauté que début 2025.

Les charges de personnel s'élèvent à 848 800 € sur une prévision de 965 600 €.

Les **recettes réelles de fonctionnement**, réalisées à 66.05%, comprennent une subvention 1 000 000 € du budget principal, correspondant au transfert de charges validé avec les communes, 212 779 € de facturation des branchements et 644 747 € de taxe GEMAPI.

Les travaux de réseaux et mises en séparatifs, se sont élevés à 10 313 590,74 €, dont 5 162 485 € inscrits en restes à réaliser sur 2025. Soit une réalisation à hauteur de 65.70%.

Un emprunt de 4 792 000 € a été réalisé pour les travaux engagés.

GEMAPI :

Les **dépenses réelles de fonctionnement** ont été réalisées à hauteur de 78.12%, les charges de personnel se sont élevées à 40 118 € et les contributions aux syndicats à 710 845 €.

En **recette réelles de fonctionnement**, la taxe GEMAPI s'élève à 1 737 908 € (soit au total 2 382 655 €) considérant les 640 393 € affectés à la gestion des eaux pluviales dans la lutte contre les inondations).

Aucun investissement n'a été réalisé.

Les résultats ressortant des comptes administratifs sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL 450	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	33 481 073,91 €	1 615 195,15 €
Recettes	39 197 186,15 €	617 963,58 €
Résultat exercice	5 716 112,24 €	-997 231,57 €
Résultat antérieur	32 204 954,64 €	1 161 826,48 €
Résultat cumulé	37 921 066,88 €	164 594,91 €

BUDGET ANNEXE 451 DECHETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	12 532 701,82 €	1 876 424,73 €
Recettes	14 903 794,12 €	2 662 637,31 €
Résultat exercice	2 371 092,30 €	786 212,58 €
Résultat antérieur	1 815 410,20 €	3 527 504,25 €
Résultat cumulé	4 186 502,50 €	4 313 716,83 €

BUDGET ANNEXE 452 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 618 599,12 €	2 281 615,55 €
Recettes	3 434 620,93 €	210 435,00 €
Résultat exercice	1 816 021,81 €	-2 071 180,55 €
Résultat antérieur	0,00 €	-8 664 107,86 €
Résultat cumulé	1 816 021,81 €	-10 735 288,41 €

BUDGET ANNEXE 453 BATIMENTS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 355 476,10 €	5 447 442,53 €
Recettes	1 052 603,78 €	4 366 834,12 €
Résultat exercice	-302 872,32 €	-1 080 608,41 €
Résultat antérieur	-673 276,91 €	2 076 123,49 €
Résultat cumulé	-976 149,23 €	995 515,08 €

BUDGET ANNEXE 454 MOBILITÉ	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	7 406 181,86 €	4 070,00 €
Recettes	7 406 181,86 €	163 415,86 €
Résultat exercice	0,00 €	159 345,86 €
Résultat antérieur	0,00 €	-105 045,40 €
Résultat cumulé	0,00 €	54 300,46 €

BUDGET ANNEXE 455 SCENES DE PAYS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 033 683,94 €	2 326,75 €
Recettes	1 033 889,83 €	8 962,25 €
Résultat exercice	205,89 €	6 635,50 €
Résultat antérieur	0,00 €	75 877,29 €
Résultat cumulé	205,89 €	82 512,79 €

BUDGET ANNEXE 456 EAU	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	2 014 714,51 €	5 201 967,17 €
Recettes	3 614 924,28 €	8 689 640,04 €
Résultat exercice	1 600 209,77 €	3 487 672,87 €
Résultat antérieur	0,00 €	584 412,13 €
Résultat cumulé	1 600 209,77 €	4 072 085,00 €

BUDGET ANNEXE 457 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	10 548 992,25 €	10 963 314,17 €
Recettes	13 030 479,75 €	11 412 861,95 €
Résultat exercice	2 481 487,50 €	449 547,78 €
Résultat antérieur	2 534 069,47 €	7 121 311,38 €
Résultat cumulé	5 015 556,97 €	7 570 859,16 €

BUDGET ANNEXE 458 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	379 192,79 €	1 030,80 €
Recettes	421 235,17 €	6 695,81 €
Résultat exercice	42 042,38 €	5 665,01 €
Résultat antérieur	90 886,87 €	4 469,03 €
Résultat cumulé	132 929,25 €	10 134,04 €

BUDGET ANNEXE 459 GEMAPI ET EAUX PLUVIALES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	2 332 186,49 €	5 316 470,54 €
Recettes	3 766 639,07 €	6 208 686,00 €
Résultat exercice	1 434 452,58 €	892 215,46 €
Résultat antérieur	981 041,40 €	7 550 834,90 €
Résultat cumulé	2 415 493,98 €	8 443 050,36 €

Résultat budgets agrégés	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Exercice	15 158 752,15 €	1 638 274,53 €
Cumulé	52 111 837,82 €	14 971 480,22 €

Il est demandé au Conseil communautaire d'élire un président de séance pour les débats et le vote des comptes administratifs.

Le Conseil communautaire :

Après avoir élu son président de séance, et constaté que Monsieur le Président s'est retiré ;

Vu les articles L1612-12 et L2121-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 mai 2025 ;

Après en avoir délibéré :

- DÉCIDE :

Article premier : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget principal 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 2 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 3 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « Zones d'activités économiques » 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 4 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « Bâtiments d'activités économiques » 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 5 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « Mobilité » 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 6 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « Scènes de Pays » 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 7 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « Eau » 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 8 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « Assainissement collectif » 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 9 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « Assainissement non collectif » 2024 tel qu'il a été présenté.

Article 10 : D'adopter, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe « GEMAPI et eaux pluviales » 2024 tel qu'il a été présenté.

Le Président,
Didier HUCHON